



Fiche d'inscription Prix de la communication 2022

ATTENTION ! La fiche doit être obligatoirement adressée par courriel avant le vendredi 29 avril à minuit, dûment remplie, signée et portant le cachet de votre établissement.

1/Renseignements

Nom de l'établissement ou de l'organisme représenté	
Ecole d'ingénieur Business school Université Autre établissement	
Adresse	
Téléphone	
Site internet	
Contact (nom de la personne habilitée à inscrire ou chargée du suivi de dossier)	
Fonction	
Courriel direct du contact (attention ce courriel sera utilisé pour toutes les informations)	
Téléphone direct	

2/Catégories

Choisir parmi les catégories proposées et reportant en bas les numéros sélectionnés correspondants aux catégories pour lesquelles vous souhaitez concourir (attention : choisir une catégorie par dossier présenté / un seul dossier par catégorie)

1. Communication digitale : internet, réseaux sociaux, application mobile...
2. Communication vidéo et podcast
3. Communication éditoriale : plaquette, brochure, magazine, newsletter...
4. Communication corporate : communication de marque, stratégie de communication institutionnelle
5. Communication événementielle
6. Communication responsable

Nombre total de catégories souhaitées :

Reporter les numéros des catégories choisies :

Nous vous remercions de nous adresser un dossier bien spécifique pour chaque Prix présenté (1 seul Prix par catégorie) avant le 29 avril 2022.

3/Nom de l'opération ou de l'action

4/ Descriptif de l'opération. Celle-ci doit être close au 29 avril 2022 ou bien être suffisamment avancée pour que les retombées de celle-ci puissent être prises en compte par le jury.

1/ Problème posé et objectifs

2/ Public(s) concerné(s)

3/ Stratégie proposée

4/ Moyen(s) mis en œuvre

5/ Durée de la réalisation ou de l'opération

6/ Budget

7/ Bilan

5/Travaux joints

Vous devez joindre à votre dossier :

1/ **La fiche d'inscription** correctement remplie

2/ **Vos travaux par courriel ou lien de téléchargement à prix@arces.com**

tous les documents que vous jugerez nécessaires au vote du jury (imprimés, journaux, rapports d'activités, articles de presse, vidéos, photos, campagne de pub...).

3/ **3 slides powerpoint (maximum)** de présentation reprenant les 7 items du point 3 de la fiche d'inscription à envoyer par courriel.

4/ **Un visuel des travaux**

Catégorie 3 communication éditoriale : si vous souhaitez faire parvenir des documents papier, merci de les adresser, avant le 29 avril 2022 cachet de la poste faisant foi à :

Christine Legrand – Direction de la communication
CPE Lyon – Campus LyonTech / la Doua
43 boulevard du 11 Novembre 1918 – BP 82077
69616 VILLEURBANNE Cedex

6/ Inscription en ligne et frais de dossier

Vous devez vous connecter sur le site www.arces.com, rubrique Prix de la communication pour vous inscrire en indiquant le nombre de catégories présentées.

Frais d'inscription au concours :

- 50€ pour une catégorie et 15€ supplémentaires par catégorie présentée, pour les établissements membres de l'Arces
- 100€ et 35€ par catégorie supplémentaire présentée, pour les participants non membres de l'Arces

Merci d'adresser votre règlement à l'ordre de l'ARCES, par bon de commande, chèque, virement ou paiement en ligne avant le 29 avril 2022. Toute participation non réglée à cette date ne pourra pas être prise en compte.

7/Attestation

Je soussigné(e) Mme, M. :

.....

Fonction :

.....

déclare inscrire ce jour (nom de l'établissement ou de l'organisme) :

.....
.....

aux Prix de la communication ARCES 2022.

Je déclare être habilité(e) à prendre des décisions et à engager à ce titre l'établissement ci-dessus mentionné et avoir été informé(e) et accepter que l'Arces puisse utiliser par tous les moyens de communication à sa disposition, l'image des lauréats des prix de la communication Arces.

Fait à :

Le :/...../.....

Signature

Cachet